

## CHARTRE EQUITABLE



B<sup>2</sup>O-Sirabugu travaille dans le respect de sa **Charte Equitable** qui garantit entre autres les points suivants tout au long de la chaîne de production :

- ✓ Le **respect des droits** élémentaires et fondamentaux de la personne, le refus de l'exploitation, le respect des droits sociaux du travail en matière de temps de travail, d'hygiène, de sécurité et de santé et la protection des enfants dans le travail...,
- ✓ La **contractualisation** par écrit des interventions des différents acteurs, quel que soit leur stade d'intervention dans la filière de production,
- ✓ La négociation chaque année du **prix minimum** d'achat par les ramasseurs ce qui permet une **juste rémunération** des intervenants pour **subvenir décentement** à leurs besoins et à ceux de leurs familles et qui s'inscrit dans un objectif de rentabilité économique de l'activité,



- ✓ La mise en place par tous moyens, y compris financiers, d'appui **technique**, d'aide à l'**encadrement**, de **formation** à l'Agriculture Biologique, de la **sensibilisation** à la préservation des richesses naturelles, de **soutien** à l'organisation, à la gestion et à l'activité des techniciens locaux dans le **respect des traditions**, d'aide à l'accès aux **soins**, à l'**eau**, à la **scolarisation**...,
- ✓ La mise en place de **relations humaines** et commerciales inscrites dans la durée,
- ✓ La participation au **développement durable**, à la valorisation des gestes et savoir-faire traditionnels.

